Número de Révision: 009.1

Date de sortie: 05/14/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LOCTITE EA 445 HARDENER known as Fast Cure Epoxy HARDENER**

Numéro IDH: 701941

Type de produit/utilisation recommandée: Durcisseur époxyde

numéro d'item 21425_150445

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER:

H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX.
H350 - PEUT PROVOQUER LE CANCER.
H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.
H372 - RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
CANCEROGENICITE	1B
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	30 - 60
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	5 - 10
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	64741-81-7	1 - 5
Résidus (pétrole), craquage thermique	64741-80-6	1 - 5
Styrene	100-42-5	1 - 5
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5
Éthylène glycol	107-21-1	1 - 5

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Alcools. Aldéhydes. Ammoniaque. Éthers. Sulfure d'hydrogene. Acide nitrique. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé. Assurer une ventilation adéquate. Consulter la section 8.

Stockage: Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Hydroxyde d'aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 TWA (en Al) poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 TWA (en Al) poussière totales 5 mg/m3 TWA (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales	Rien	Rien
Styrene	20 ppm STEL 10 ppm TWA	100 ppm TWA 200 ppm Ceiling 600 ppm MAX. CONC 5 minutes dans tous les trois heures	Rien	Rien
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Éthylène glycol	25 ppm TWA Fraction vapeur 50 ppm STEL Fraction vapeur 10 mg/m3 STEL Aérosol, inhalable.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Noir
Odeur:	Mercaptan
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	> 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.4
Densité de vapeur relative:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité:	Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0.04 % (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble)
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Alcools. Aldéhydes. Ammoniaque. Éthers. Sulfure d'hydrogene. Acide nitrique. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Acides. Bases. Oxydants. Hypochlorite de sodium. Peroxydes. Cuivre. Alliage de cuivre. Halogènes. Sels métalliques.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur excessive. Stockez loin des materiaux incompatibles. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires. Les vapeurs peuvent entraîner des céphalées, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. L'exposition à long terme peut causer des dommages au foie et aux reins.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydroxyde d'aluminium	Oral LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Rien
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1,450 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3,600 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,500 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 320 mg/m3
Résidus (pétrole), craquage thermique	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,500 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3,600 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 320 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1,450 mg/m3
Styrene	Oral LD50 (Souris) = 316 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5,000 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 11.8 mg/l
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Rien
Éthylène glycol	Oral LD50 (Rat) = 5.89 g/kg Oral LD50 (Souris) = 14.6 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 9,530 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydroxyde d'aluminium	Irritant		Poumon Respiratoire
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Irritant	Allergène	
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique			
Résidus (pétrole), craquage thermique			
Styrene	Irritant		Sang Oreille Yeux Foie Mutagène Système nerveux Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Silice amorphe, fumee, sans cristaux			
Éthylène glycol	Irritant		Sang Moelle osseuse Système nerveux central Développemental Yeux Reins Foie Métabolique

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement

			réglementé)
Hydroxyde d'aluminium	Non	Non	Non
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Non	Non	Non
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	Non	Groupe 2B	Non
Résidus (pétrole), craquage thermique	Non	Groupe 2B	Non
Styrene	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2A	Non
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Non	Non	Non
Éthylène glycol	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Residues (petroleum), thermal cracked, Distillates (petroleum), heavy thermal cracked)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Residues (petroleum), thermal cracked, Distillates (petroleum), heavy thermal cracked)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Pulluant marin: Residues (petroleum), thermal cracked, Distillates (petroleum), heavy thermal cracked

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/14/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.

Número de Révision: 007.1

Date de sortie: 05/14/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE EA 445 RESIN known as Fast Cure Epoxy RESIN**	**Numéro IDH:**	701930
Type de produit/utilisation recommandée:	Résine époxyde	**numéro d'item**	21425_150345
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H350 - PEUT PROVOQUER LE CANCER. H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
CANCEROGENICITE	1B
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:
P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

	P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	30 - 60
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	30 - 60
Dioxyde de titane	13463-67-7	5 - 10
Formaldehyde polymerise avec le (chloromethyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidenediphenol	28906-96-9	1 - 5
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	64741-81-7	0.1 - 1
Résidus (pétrole), craquage thermique	64741-80-6	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Résines phénoliques. Composés halogénés. Acides. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.
Stockage:	Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Hydroxyde d'aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 10 mg/m3 TWA (en Al) poussière totales 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	15 mg/m3 TWA (en Al) poussière totales 5 mg/m3 TWA (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales	Rien	Rien
Dioxyde de titane	0.2 mg/m3 TWA Particules nanométriques respirables 2.5 mg/m3 TWA Particules fines respirables	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Pâte
Couleur: Blanc
Odeur: Doux
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non applicable
Pression de vapeur: Négligeable
Point / zone d'ébullition: > 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion: Non disponible
Densité/Densité relative:: 1.68
Densité de vapeur relative: Non disponible
Point d'éclair: > 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Non applicable
Taux d'évaporation: Non disponible
Solubilité: Légère Eau
Coefficient de partage (value logarithmique):: Non disponible
Teneur VOC: 0.47 %; 7.9 g/l
0.04 % (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble)
Viscosité dynamique: Non disponible
Viscosité cinématique: Non disponible

Caractéristiques de la particule: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: La réaction avec certains agents de durcissement peut produire une réaction exothermique qui, en grandes masses, peut causer une fugue de polymérisation.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Résines phénoliques. Composés halogénés. Acides. Aldéhydes. Vapeurs irritantes.

Produits incompatibles: Des bases fortes. Des oxydants forts. Acides puissants. Amines.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Remarque: l'échauffement de la résine d'époxy dans ce produit à destempératures supérieures à 148,9 ° C (300 ° F) en présence d'air peutentraîner une lente décomposition à l'oxydation. À des températuressupérieures à 260 ° C (500 ° F), une polymérisation de la résined'époxy peut se produire. Les polyamines aliphatiques peuvent produiredes réactions exothermiques avec des résines d'époxy qui, en grandesquantités, peuvent entraîner une polymérisation d'emballement et unecarbonisation des réactifs. Les vapeurs/émanations provenant de cesdécompositions thermales et chimiques varient grandement dans leurcomposition et leur toxicité. Ne pas inhaler les vapeurs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien
Hydroxyde d'aluminium	Oral LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg
Dioxyde de titane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 6.82 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.56 mg/l
Formaldehyde polymerise avec le (chloromethyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidenediphenol	Rien
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1,450 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3,600 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,500 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 320 mg/m3
Résidus (pétrole), craquage thermique	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,500 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3,600 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 320 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 4,100 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1,450 mg/m3

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Irritant	Allergène	
Hydroxyde d'aluminium	Irritant		Poumon Respiratoire
Dioxyde de titane	Irritant		Respiratoire Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Formaldehyde polymerise avec le (chloromethyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidenediphenol	Irritant	Allergène	
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique			
Résidus (pétrole), craquage thermique			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
Hydroxyde d'aluminium	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Formaldehyde polymerise avec le (chloromethyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidenediphenol	Non	Non	Non
Distillats lourds (pétrole), craquage thermique	Non	Groupe 2B	Non
Résidus (pétrole), craquage thermique	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy resin)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)
Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Pulluant marin: Epoxy resin

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/14/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.